

UNESSA et l'Europe : quelle place pour la santé mentale dans le débat européen ?

Dans le cadre de la Présidence belge du Conseil de l'Union européenne, le renforcement des systèmes de soins de santé est une priorité. De manière plus spécifique, le Programme social et sanitaire est abordé explicitement dans le programme de ce semestre, avec une attention particulière à la défense de la santé mentale au travail.



Preuve de l'importance de cette thématique dans les travaux et événements de cette Présidence, une conférence de haut niveau portant sur la santé mentale, notamment dans ses liens avec le travail, a d'ailleurs été organisée, dès le mois de janvier. Commissaires européens, ministres, secrétaires d'Etat, partenaires sociaux européens et experts en santé et sécurité au travail se sont réunis pour traiter de la manière de soutenir la santé mentale des travailleurs et des citoyens.

En effet, suite à la pandémie de COVID-19, l'Union européenne fait face à une crise de la santé mentale, pour laquelle les différentes institutions ont accordé une attention particulière. En juin 2023, la Commission européenne a publié une communication sur une <u>Approche globale de la santé mentale</u>. En tant que Fédération représentant des acteurs de la santé mentale, UNESSA a contribué en exprimant sa position à cet égard, et en y apportant le regard de ses affiliés, concernés en première ligne par cette problématique.

L'initiative de la Commission constitue une étape importante pour mettre la santé mentale sur un pied d'égalité avec la santé physique, garantissant ainsi une approche transectorielle de la santé mentale, et de ses implications. Cette initiative de la Commission européenne s'accompagne de programmes et de projets, financés à hauteur de 1.23 milliards d'euros. Ces initiatives promues par la Commission européenne concernent tous les secteurs de notre Fédération, et UNESSA ne peut que souligner la nécessité d'agir dans ce sens.

UNESSA et la santé mentale : après le niveau local... l'Europe !



Au-delà de son action concrète au niveau local, UNESSA développe son point de vue et le retour de ses affiliés au niveau européen : grâce à sa participation au réseau européen Mental Health Europe. C'est dans ce cadre que du 13 au 19 mai se tient la semaine européenne de la santé mentale, organisée par ce réseau. Cet évènement est donc l'occasion de rappeler les priorités européennes au niveau de la santé mentale :

- Une prévention adéquate et efficace,
- L'accès (physique, en temps, en termes de coûts et en personnel qualifié) à des soins de santé mentale et à des traitements de qualité,
- L'accompagnement et le retour du bénéficiaire dans la (sa) communauté.



UNESSA souhaite continuer à contribuer à une action globale européenne pour la santé mentale en apportant son expertise et de pouvoir être un acteur pivot non négligeable entre les institutions européennes et la société civile belge. De manière plus spécifique, la Fédération souhaite renforcer son ouverture à l'Europe, notamment via sa participation au réseau Mental Health Europe, au travers des différentes initiatives mises en place par le réseau.

UNESSA souhaite également mettre l'accent sur les nécessités actuelles de nos institutions, de leurs bénéficiaires (les jeunes et les personnes âgées en autre), afin de leur garantir des soins de qualité aujourd'hui et demain :

- De lutter contre les pénuries de personnel qualifié;
- D'assurer l'accessibilité financière de ses soins et de financer les obligations nouvelles des institutions (digitalisation, cybersécurité...);
- Développer et adapter l'offre tout en les rendant accessible à l'ensemble des citoyens (trajet et temps d'attente).